FAIRE UN DON A l'INSTITUT d'OPTIQUE

l'Institut d'Optique *Graduate School*
établissement d'enseignement supérieur et de recherche,
reconnu d'utilité publique (loi du 10 août 1920), à but non lucratif
est habilité à recevoir vos dons (Loi TEPA du 21 août 2007)

Vos coordonnées

Nom prénom :
Société :
Adresse :
adresse @ mel:
téléphone :

Je souhaite consacrer mon don au développement des axes suivants :

Ouverture thématique « Optique et Numérique – Bordeaux »

Filière Innovation – Entrepreneur

Développement international

Ouverture sociale – Bourses d'études

Modalités de versement :

Montant du don :

- **par chèque** au nom de « Institut d'Optique », à transmettre à
Institut d'Optique *Graduate School*
2 avenue A. Fresnel – RD 128 –
91127 Palaiseau Cedex

- **par virement** sur le compte de « Institut d'Optique »
IBAN : FR76 30003 02216 00037275779 63
BIC : SOGEFRPP

Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier à réception de votre don.
Je souhaite un reçu IR Je souhaite un reçu ISF

Renseignements et contacts pour autre forme de versement

- Responsable souscription : Annie MONTAGNAC
tel : 01-64-53-32-03
mel : don.mecenat@institutoptique.fr
- comptabilité /service reçus fiscaux : Audrey CHEDORGE
tel : 01-64-53-31-12
mel : don.mecenat@institutoptique.fr